

# BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## **PROJET : ETUDES DE PREPARATION DU PROJET INTEGRE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'ETAT D'ABIA (ABSIIDP)**

**PAYS : NIGERIA**

---

## **RAPPORT D'EVALUATION**

**RDNG/PICU**

Janvier 2019

*Document traduit*

## TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	1
1.1	Informations de base.....	1
1.2	Objectifs de l’opération nécessitant des activités préparatoires .....	1
1.3	Justification de l’utilisation des ressources du Fonds d’assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire.....	2
2.	DESCRIPTION DU PROJET .....	3
2.1	Description des activités de préparation pour lesquelles le don est demandé .....	3
2.2	Descriptions des produits escomptés et liens avec l’opération visée.....	3
3.	ESTIMATIONS DES COÛTS POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DE PROJET .....	4
3.1	Estimation détaillée de coûts .....	4
3.2	Plan de financement.....	4
3.3	Estimations des coûts des composantes.....	4
4.	MODALITÉS ET CALENDRIER D’EXÉCUTION .....	5
4.1.	Organisme d’exécution.....	5
4.2.	Calendrier d’exécution .....	5
4.3.	Suivi et Evaluation .....	6
5.	MODALITES DE PASSATION DE MARCHES .....	7
5.1.	Méthodes de passation de marchés.....	7
5.2	Plan de passation de marchés .....	7
6.	GESTION FINANCIÈRE ET MODALITÉS DE DÉCAISSEMENT .....	9
6.1	Gestion financière.....	9
6.2	Flux de décaissement des fonds.....	9
7.	DISPOSITIONS FINANCIÈRES .....	9
7.1	Lettre d’accord.....	9
7.2	Suspension des décaissements du don.....	9
8.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	10
8.1	Conclusions .....	10
8.2	Recommandations .....	10
	ANNEXE I – EXEMPLE DE LETTRE D’ACCORD .....	I
	ANNEXE II- COÛTS DÉTAILLÉS ESTIMATIFS .....	III

## Équivalences monétaires

Décembre 2018

1 UC	=	422,57 nairas
1 UC	=	1,38323 USD
1 USD	=	305,49656 nairas

## Exercice

1<sup>er</sup> janvier – 31 décembre

## Poids et mesures

Système métrique

## Sigles et acronymes

TMJA	Trafic moyen journalier annuel	JICA	Agence japonaise de coopération internationale
BAD	Banque africaine de développement	ONG	Organisation non gouvernementale
FAD	Fonds africain de développement	VAN	Valeur actuelle nette
SIDA	Syndrome immunodéficient acquis	NGN	Naira
DSP	Document de stratégie pays	PAP	Personne affectée par le projet
DANIDA	Agence danoise de développement international	RAP	Rapport d'achèvement de projet
DfID	Département du développement international	PAR	Plan d'action de réinstallation
PD	Partenaire de développement	SPN	Avis d'appel d'offres spécifiques
TREI	Taux de rentabilité économique interne	IST	Infection sexuellement transmissible
EIES	Évaluation de l'impact environnemental et social	SPIU	Cellule étatique d'exécution de projets
PGES	Plan de gestion environnementale et sociale	UC	Unité de compte
UE	Union européenne	QCBS	Sélection fondée sur la qualité et le coût
FAT PRI	Fonds d'Assistance Technique pour les Pays à Revenu Intermédiaire		

## Renseignements sur le don

Renseignements sur le client

**BÉNÉFICIAIRE :** RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DU NIGERIA  
**ORGANISME D'EXÉCUTION :** CELLULE D'EXÉCUTION DE PROJET DU  
MINISTÈRE DES TRAVAUX DE L'ÉTAT  
D'ABIA

Plan de financement

---

Source	Montant (UC)	Montant (nairas)	Instrument
BAD	1,200 million	507,09 millions	Don PRI
Gouvernement	0,113 million	54,93 millions	Fonds de contrepartie
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>1,313 million</b>	<b>562,02 millions</b>	

---

Principales informations sur le financement de la BAD

---

Monnaie du don PRI ..... UC

Calendrier – Principales étapes (escomptées)

---

Approbation du don PRI	janvier 2019
Entrée en vigueur	mars 2019
Dernier décaissement	mars 2021
Achèvement	mai 2020

---

**Pays et nom du projet :** NIGERIA : Etudes de préparation du Projet de développement intégré des infrastructures de l'État d'Abia (ABSIIDP)

**Objectif du projet :** Réalisation d'études de faisabilité, études techniques détaillées et préparation de dossiers d'appel d'offres pour les routes prioritaires, ainsi que le drainage des eaux de pluie et la gestion des déchets

CHAÎNE DE RÉSULTATS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			MOYENS DE VÉRIFICATION	RISQUES/MESURES D'ATTÉNUATION																								
	Indicateur (y compris ISC)	Référence	Cible																										
IMPACT	Contribue à la réduction de la pauvreté	Croissance du PIB de l'État	6,2 % (2018)	7,0% (2023)	Gouvernement de l'État d'Abia	<p><u>Risque</u> : Retards dans l'adoption et la mise en œuvre des recommandations de l'étude.</p> <p><u>Atténuation</u> : Le rapport de l'étude inclura des stratégies pouvant être mises en œuvre, convenues avec le client.</p>																							
	Capacité accrue de l'État d'Abia à exécuter le projet ABSIIDP	-Niveau de préparation à l'exécution du projet -Note conceptuelle du projet préparée	0 %  Néant	100 % en 2020  Note conceptuelle préparée vers 2020	Rapports d'étude  Note conceptuelle																								
PRODUITS	Composante 1 : Étude de faisabilité réalisée et étude technique détaillée élaborée	Rapports d'étude	Aucun rapport	Rapports présentés et approuvés vers 2020	Rapports d'étude	<p>Risque : Retards d'exécution</p> <p>Atténuation : i) Conditions du don rationalisées pour réduire les retards dans l'entrée en vigueur ; ii) la Banque collaborera avec le ministère fédéral des Finances pour remplir les formalités nécessaires à l'entrée en vigueur.</p> <p>Risque : Coordination de l'étude laissant à désirer.</p> <p>Atténuation : i) L'État d'Abia nommera un coordinateur de projet ; ii) supervision et suivi par la Banque des activités de planification.</p> <p>Risque : Qualité du résultat de l'étude laissant à désirer.</p> <p>Atténuation : L'équipe technique de projet de la Banque examinera attentivement la qualité des termes de référence de l'étude. En outre, il est prévu d'examiner à fond les résultats à tous les niveaux pour s'assurer que les objectifs du projet sont réalisés.</p>																							
	Composante 2 : Audit	Rapport d'audit	Aucun rapport	Rapport d'audit présenté	Rapport d'audit																								
PRINCIPALES ACTIVITÉS	<b>COMPOSANTES</b>			<b>RESSOURCES</b>																									
	1. Études : Étude de faisabilité et étude technique détaillée 2. Gestion du projet : Gestion du projet par la Cellule étatique d'exécution de projets			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Composantes</th> <th>Total (millions d'UC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Étude de faisabilité/étude technique détaillée</td> <td>1,190</td> </tr> <tr> <td>Gestion du projet</td> <td>0,113</td> </tr> <tr> <td>Consultant passation de marchés</td> <td>0,006</td> </tr> <tr> <td>Audit</td> <td>0,004</td> </tr> <tr> <td><b>Total, y compris provision pour imprévus</b></td> <td><b>1,313</b></td> </tr> </tbody> </table>	Composantes	Total (millions d'UC)	Étude de faisabilité/étude technique détaillée	1,190	Gestion du projet	0,113	Consultant passation de marchés	0,006	Audit	0,004	<b>Total, y compris provision pour imprévus</b>	<b>1,313</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Source</th> <th>Coût</th> <th rowspan="2">% total</th> </tr> <tr> <th>(millions d'UC)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Don PRI</td> <td>1,200</td> <td>90,23 %</td> </tr> <tr> <td>Gouv.</td> <td>0,113</td> <td>9,77 %</td> </tr> <tr> <td><b>Total</b></td> <td><b>1,313</b></td> <td><b>100,00 %</b></td> </tr> </tbody> </table>	Source	Coût	% total	(millions d'UC)	Don PRI	1,200	90,23 %	Gouv.	0,113	9,77 %	<b>Total</b>	<b>1,313</b>
Composantes	Total (millions d'UC)																												
Étude de faisabilité/étude technique détaillée	1,190																												
Gestion du projet	0,113																												
Consultant passation de marchés	0,006																												
Audit	0,004																												
<b>Total, y compris provision pour imprévus</b>	<b>1,313</b>																												
Source	Coût	% total																											
	(millions d'UC)																												
Don PRI	1,200	90,23 %																											
Gouv.	0,113	9,77 %																											
<b>Total</b>	<b>1,313</b>	<b>100,00 %</b>																											

# **1. INTRODUCTION**

## **1.1 Informations de base**

1.1.1 Abia est l'un des 36 États du Nigéria, avec une population de 3,2 millions d'habitants et 300 000 autres personnes qui visitent l'État chaque jour. L'État s'étend sur une superficie de 5 834 km<sup>2</sup>. L'État d'Abia est suffisamment relié à ses voisins par la route et sert de plaque tournante commerciale pour les États du Sud-Est d'une population totale cumulée de 20 millions de personnes. L'État est bordé au sud par des plaines côtières alluviales, caractérisées par une végétation de forêt tropicale humide, une abondance de ressources minérales solides et pétrolières ainsi qu'une grande ceinture de plantations sauvages de terres arables. L'État compte 17 zones d'administration locale, dont 9 seront touchées par le Projet de développement intégré des infrastructures de l'État d'Abia (ABSIIIDP), qui fait l'objet de la demande d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire (PRI).

1.1.2 Umuahia, la capitale de l'État d'Abia, et Aba, la plaque tournante commerciale, avec respectivement 534 265 et 359 230 habitants (recensement de 2006), sont toutes deux caractérisées par de graves carences infrastructurelles dues à des décennies de négligence. Plus de 95 % des routes sont en mauvais état et ne sont pas praticables d'un bout à l'autre. La situation est aggravée par l'énorme érosion des routes et la présence de tas de déchets solides sur celles-ci. Les deux villes n'ont pas d'installations d'élimination des déchets solides respectueuses de l'environnement, ce qui entraîne des amoncellements de déchets aux points de collecte et aux décharges illégales (essentiellement situés sur le réseau routier), dégageant de mauvaises odeurs et entraînant des glissements de terrain, la pollution des eaux souterraines et la pollution atmosphérique.

1.1.3 Le réseau d'approvisionnement en eau d'Umuahia ne dessert plus les habitants depuis le milieu de l'année 2014, tandis que celui d'Aba ne fonctionne plus depuis plus d'une décennie. Aucune des deux villes ne dispose d'un réseau d'assainissement central, les ménages étant desservis par des systèmes d'assainissement sur site, qui sont vidés par des fosses septiques privées, certains ménages enterrant les ordures dans des fosses septiques.

1.1.4 L'État est en train de mettre en place un certain dispositif de lutte contre l'érosion par ravinement grâce à un financement de la Banque mondiale, qui a permis d'identifier de nombreuses villes, mais il reste encore beaucoup à faire, notamment en ce qui concerne l'assistance technique à la Cellule étatique d'exécution de projets (SPIU) pour une gestion durable de ce problème.

1.1.5. Il est donc urgent de remettre en état les routes urbaines, de mettre en place des systèmes d'élimination des déchets solides sans danger pour l'environnement, d'améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement et de mieux lutter contre l'érosion par ravinement dans les deux villes.

## **1.2 Objectifs de l'opération nécessitant des activités préparatoires**

1.2.1 Les objectifs de développement consistent à : i) réduire les coûts de transport, qui comprennent le temps de déplacement et les coûts d'exploitation des véhicules entre les marchés et les zones de production, grâce à la remise en état/modernisation du réseau routier pour le rendre praticable en toute saison, la lutte contre l'érosion par ravinement sur les routes urbaines prioritaires dans les villes d'Umuahia et d'Aba pour améliorer l'accessibilité ; ii) améliorer l'assainissement dans les deux villes grâce à la collecte et l'évacuation appropriées des déchets solides et une intervention limitée dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement ; et iii) appuyer

la réforme institutionnelle dans les domaines du transport, de l'alimentation en eau, de la gestion des déchets solides et de la protection de l'environnement, en vue d'améliorer effectivement la gestion des routes et des déchets solides et des services d'alimentation en eau dans ces deux villes.

### **1.3 Justification de l'utilisation des ressources du Fonds d'assistance technique pour les pays à revenu intermédiaire**

1.3.1 Compte tenu de l'état des infrastructures dans l'Etat d'Abia, le gouvernement a pris contact avec la Banque par l'intermédiaire du gouvernement fédéral (ministère fédéral des Finances) en vue d'obtenir un financement pour la mise en œuvre de ce projet. Dans ce contexte, la Banque a effectué une visite de dialogue/consultation dans l'État d'Abia en septembre 2014 pour évaluer le projet. Par lettre datée du 3 octobre 2014 (réf. F11875/S.21/T1/129), le ministère fédéral des Finances a demandé à la Banque une somme de 200 millions de dollars EU pour financer ce projet, après quoi la Banque a entrepris une mission d'identification en novembre de la même année.

1.3.2 La mission a cependant découvert qu'aucune des composantes du projet n'avait fait l'objet d'études, d'où la nécessité de réaliser des études de faisabilité complètes et des études techniques détaillées pour les différentes composantes. Suite de la demande de financement du projet par le gouvernement, il a été convenu de procéder d'abord par une avance pour la préparation du projet. En conséquence, le ministère fédéral des Finances a soumis à la Banque une demande d'avance de préparation de projet en mai 2018. Considérant que le Nigéria est désormais classé comme pays à revenu intermédiaire à partir de janvier 2019, le Fonds d'Assistance Technique pour les Pays à Revenu Intermédiaire (FAT PRI) est l'option disponible pour financer les études requises.

1.3.3 Une fois les études de faisabilité et les études techniques détaillées achevées, le projet sera ensuite évalué en vue de l'examen par la Banque de la demande par le gouvernement d'un prêt de 200 millions de dollars EU pour la mise en œuvre de ce projet. Celui-ci a fait l'objet de discussions avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui s'est montrée intéressée à co-financer. En outre, la Banque s'intéresse au projet et entend le présenter comme un modèle complet de développement des infrastructures urbaines.

1.3.4 Alors que le pétrole brut et le gaz naturel contribuent pour près de 40 % au PIB de l'État, le secteur manufacturier, qui est surtout important à Aba, contribue pour environ 32 % au PIB. L'agriculture apporte une contribution non négligeable de 27 % du PIB. L'état actuel du réseau routier urbain (en particulier dans les deux villes d'Umuahia et d'Aba), entrave la productivité industrielle et sa contribution au PIB de l'État. Le manque d'installations adéquates d'approvisionnement en eau et d'assainissement (évacuation des déchets solides et liquides) dans les villes est une préoccupation sanitaire majeure qui ne favorise pas le bien-être des habitants des villes. Le projet soutiendra donc la productivité industrielle et améliorera la santé des habitants des villes d'Umuahia et d'Aba. Le projet s'inscrit en droite ligne de la Stratégie décennale de la Banque, car il soutient le développement des infrastructures et celui du secteur privé. Le projet appuie en particulier deux des domaines prioritaires des High 5 de la Banque, à savoir Industrialiser l'Afrique et Améliorer la qualité de vie des Africains.

1.3.5 L'un des objectifs de la création du mécanisme de don en faveur des PRI était d'améliorer la qualité à l'entrée des projets et programmes en soutenant la phase préparatoire et en accompagnant les PMR dans l'exécution des activités de préparation des projets et programmes

prioritaires dont la probabilité de réalisation par le gouvernement bénéficiaire est élevée. Le projet de développement intégré des infrastructures de l'État d'Abia (ABSIIIDP) est l'un des projets prioritaires du Gouvernement de cet État qui a une forte probabilité de mise en œuvre par celui-ci. Il est donc fortement justifié d'accorder le don FAT-PRI pour financer les études.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

### 2.1 Description des activités de préparation pour lesquelles le don est demandé

2.1.1 Les activités préparatoires prévues pour le don FAT-PRI comprennent : i) les études de faisabilité, les études techniques détaillées et la préparation des documents d'appel d'offres pour les routes, ainsi que pour les composantes drainage des eaux pluviales et gestion des déchets du projet, ii) l'audit du projet, iii) le recrutement d'un consultant pour la passation de marchés, et iv) la gestion du projet par la Cellule étatique d'exécution de projets (SPIU). Le tableau 2.1 donne plus de détails sur les composantes de l'étude. Le coût total des études pour toutes les composantes du projet intégrée d'infrastructure est estimé à environ 2,5 millions d'UC. Cependant, en raison de la limitation des ressources, le don FAT-PRI financera essentiellement les études relatives aux routes, au drainage des eaux pluviales et à la gestion des déchets solides. Les études pour les autres composantes, y compris l'approvisionnement en eau et l'assainissement, seront abordées au cours de la mise en œuvre des composantes routes et gestion des déchets solides.

Tableau 2.1  
Composantes de l'étude

N°	Nom de la composante	Coût estimatif (millions d'UC)	Description de la composante
1	1.1 Étude de faisabilité ;	1,190	Étude de faisabilité, Évaluation de l'impact environnemental et social, Collecte de données de référence
	1.2 Études techniques détaillées		Études techniques détaillées, Préparation des dossiers d'appel d'offres pour les routes, Gestion des déchets solides et Gestion des eaux de pluie.
2	2.1 Gestion du projet	0,113	Dépenses opérationnelles de la Cellule étatique d'exécution de projets (SPIU) pour la coordination des activités des études.
	2.2 Consultant pour la passation de marchés	0,006	Assistance technique à SPIU
	2.3 Audit du projet	0,004	Audit du projet
	<b>TOTAL</b>	<b>1,313</b>	

### 2.2 Descriptions des produits escomptés et liens avec l'opération visée

2.2.1 Les résultats attendus des études comprendront : i) des rapports d'étude de faisabilité, ii) des rapports des études techniques détaillées couvrant la conception, l'étude des sols et des matériaux, la conception hydrologique et hydraulique, l'évaluation de l'impact environnemental et social (EIES), les croquis, les spécifications et les dossiers d'appel d'offres pour l'exécution des différentes composantes relatives aux routes et à la gestion des déchets solides. Les rapports fourniront des informations pour la mise en œuvre des investissements prévus.

2.2.2 Le gouvernement de l'État d'Abia a demandé un prêt de 200 millions de dollars EU à la Banque pour la mise en œuvre du Projet de développement intégré des infrastructures de l'État d'Abia (ABSIIIDP).

### 3. ESTIMATIONS DES COÛTS POUR LES ACTIVITÉS DE PRÉPARATION DE PROJET

#### 3.1 Estimation détaillée de coûts

3.1.1 Le coût estimé des études net d'impôts est de 1 815 560,00 dollars EU, soit l'équivalent de 1,313 million d'UC. Le détail des coûts figure à l'annexe 2.

#### 3.2 Plan de financement

3.2.1 Les études seront financées par un don du Fonds d'Assistance Technique pour les Pays à Revenu Intermédiaire (FAT PRI) de la Banque, et par une contrepartie du gouvernement de l'État d'Abia. Le coût du projet par source de financement est indiqué au tableau 3.1. La contribution de la Banque s'élève à 1,20 million d'UC (90,23 %) et celle de l'État à 0,113 million d'UC (9,77 %). La contribution de la Banque financera l'étude et l'audit du projet, tandis que le financement de contrepartie servira à financer les activités de gestion du projet SPIU.

Tableau 3.1  
Sources de financement

Source	Coût	% total
	(millions d'UC)	
Don FAT PRI	1,200	90,23%
Gouvernement de l'État d'Abia	0,113	9,77%
<b>Total</b>	<b>1,313</b>	<b>100,00%</b>

#### 3.3 Estimations des coûts des composantes

3.3.1 Le coût du projet par composante est indiqué dans le tableau 3.2 et il est constitué d'un montant de 0,952 million d'UC (72,50 %) en devises et 0,361 million d'UC (27,50 %) en monnaie nationale.

Tableau 3.2  
Estimations du coût du projet par composante

Composantes	Devises			Monnaie nationale			% devises
	UC (millions)			NGN (milliards)			
	Devises	Local	Total	Devises	Nationale	Total	
Étude de faisabilité/études techniques détaillées	0,915	0,229	1,144	0,39	0,10	0,48	69,71 %
Audit du projet	-	0,004	0,004		0,002	0,002	
Gestion du projet	-	0,109	0,109		0,05	0,05	
Consultant en passation de marché		0,006	0,006		0,002	0,002	
<b>Coût de base</b>	<b>0,915</b>	<b>0,347</b>	<b>1,263</b>	<b>0,39</b>	<b>0,15</b>	<b>0,53</b>	<b>69,71 %</b>
Imprévus	0,037	0,014	0,051	0,02	0,01	0,02	2,79 %
<b>TOTAL</b>	<b>0,952</b>	<b>0,361</b>	<b>1,313</b>	<b>0,40</b>	<b>0,15</b>	<b>0,55</b>	<b>72,50 %</b>

## **4 MODALITÉS ET CALENDRIER D'EXÉCUTION**

### **4.1. Organisme d'exécution**

4.1.1 Le Gouvernement fédéral du Nigeria sera le bénéficiaire du don. Le ministère des Travaux publics de l'État d'Abia sera l'organisme d'exécution et se verra confier la responsabilité générale de la coordination des activités du don FAT-PRI. Un service étatique chargé de l'exécution du projet sera créé dans le cadre du ministère de la Condition de la femme et comprendra un coordonnateur de projet qui sera un ingénieur civil spécialisé dans les travaux routiers et/ou l'assainissement, et deux responsables, à savoir : i) un responsable des achats, et ii) un responsable administratif et financier/comptable. Les noms et les qualifications des cadres désignés seront communiqués à la Banque avant l'entrée en vigueur du don. Le service étatique chargé de l'exécution du projet travaillera à plein temps, aussi bien pendant la phase d'étude que pendant la mise en œuvre. Les études seront réalisées par un bureau d'études qui sera sélectionné selon les procédures de la Banque pour la sélection des cabinets de consultants. L'organisme d'exécution est responsable du suivi général, de l'établissement de rapports et de la coordination des activités de préparation du projet.

### **4.2. Calendrier d'exécution**

4.2.1 Le calendrier de mise en œuvre des activités de préparation du projet est indiqué à la figure 4.1. L'approbation du don est prévue en janvier 2019 et son entrée en vigueur est prévue en mars 2019. L'étude devrait débuter en juin 2019 et se terminer en août 2020.

*Figure 4.1  
Calendrier du projet*

ID	ACTIVITÉ	2019				2020		
		T1	T2	T3	T4	T1	Q2	Q3
<b>PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉTAT D'ABIA (ABSIDP)</b>								
<b>I</b>	<b>PROCESSUS D'APROBATION</b>							
	1.Approbation du don	■						
	2. Signature du prêt		■					
	3. Entrée en vigueur			■				
<b>II</b>	<b>SERVICES</b>							
	1.Consultant pour la passation de marchés	■	■	■				
	2. Liste restreinte/AAP	■	■	■				
	3. Attribution du contrat		■	■				
	4. Installation		■	■				
	5. Études			■	■	■	■	■
	Rapport de démarrage			↓				
	Rapport des études de faisabilité					↓		
	Rapports trimestriels				↓	↓	↓	
	Rapports de conception finals/dossiers d'appel d'offres						↓	
<b>III</b>	<b>AUDIT</b>							
	1.Processus d'audit						■	■
	Rapport d'audit							↓

### 4.3. Suivi et Evaluation

4.3.1 La Banque suivra la performance du service étatique chargé de l'exécution du projet en matière de gestion de projet et la qualité des services du consultant. Elle surveillera de près le respect des principaux jalons du calendrier, la qualité des livrables et des produits grâce à des supervisions périodiques et à des rapports trimestriels. La Banque assurera également le suivi des activités relatives à l'EIES afin de s'assurer du respect des exigences en matière de mise en œuvre du projet. Le calendrier d'exécution et de suivi du projet est présenté dans le tableau 4.2 ci-dessous.

*Tableau 4.2  
Principales activités de suivi*

Calendrier	Principales étapes	Processus de suivi/boucle de rétroaction
T1 – 2019	Lancement du projet	Rapport d'activité
T2 – 2019	Acquisition des services de consultant achevée	Rapport d'activité
T2 – 2019	Démarrage des études	Rapport d'activité
T3 - 2019	Étude en cours	Rapport de démarrage
T4 - 2019	Achèvement de l'étude de faisabilité	Rapport d'étude de faisabilité
T2 - 2020	Achèvement des études	Rapport de conception final
T3 - 2020	Achèvement de l'audit	Rapport d'audit

## 5 MODALITES DE PASSATION DE MARCHES

### 5.1 Méthodes de passation de marchés

5.1.1 **Les services de consultant** requis pour le projet et devant être financés par le produit du prêt seront fournis conformément aux prescriptions énoncées ou mentionnées dans le Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, daté d'octobre 2015 et pouvant être modifié à tout moment (le « Cadre de passation des marchés ») et selon les dispositions énoncées dans la Lettre d'accord (voir modèle présenté à l'Annexe I). À cet égard, la passation des marchés s'effectuera conformément aux méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque et aux documents standard d'appel d'offres pertinents de la Banque.

5.1.2 L'utilisation des méthodes et procédures de passation des marchés de la Banque se justifie au vu des risques pays considérables et des pratiques de passation des marchés prohibitives mises en évidence lors de l'évaluation des risques par la Banque. Toutefois, les dépenses opérationnelles liées à la gestion du projet financées par le gouvernement respecteront les procédures établies par celui-ci et les documents pertinents conservés à des fins d'audit. Les détails sont présentés au tableau 5.1.

5.1.3 **Services** - Chaque contrat de **services de consultant** requis pour la composante mise en œuvre par la Cellule étatique d'exécution de projets sera passé conformément aux méthodes prescrites dans le plan de passation des marchés comme suit : i) L'étude de faisabilité ou les études techniques détaillées seront choisies selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et les coûts, ii) les services d'audit seront fournis selon la méthode de sélection au moindre coût et iii) le consultant pour la passation de marchés sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels.

5.1.4 **Coûts de gestion du projet** - Les frais d'exploitation du projet, se chiffrant à 113 000 UC, seront financés conformément aux **procédures établies du Gouvernement fédéral du Nigeria pour les activités similaires** et aux documents pertinents retenus pour l'audit externe.

Tableau 5.1  
Récapitulation des dispositions de passation de marchés

Catégories du projet	Méthodes et procédures de la Banque (milliers d'UC)			
	QCBS	CQS	IC	Total
<b>Services de consultant</b>				
Étude de faisabilité/étude technique détaillée	1 190			1 190
Services d'audit		4		4
Consultant individuel de passation de marchés			6	6
<b>Sous-total financement de la Banque</b>	<b>1 190</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1 200</b>
<b>Frais d'exploitation financés par le gouvernement</b>				
Gestion du projet			113(**)	113
<b>Total</b>	<b>1 190</b>	<b>4</b>	<b>119</b>	<b>1 313</b>

(\*\*) Les dépenses de gestion du projet seront financées conformément aux procédures établies de l'emprunteur et à la documentation conservée pour l'audit.

### 5.2 Plan de passation de marchés

5.2.1 **Considérations générales** : Au cours de la préparation et de l'évaluation du projet, l'emprunteur est tenu d'élaborer un plan de passation des marchés détaillé couvrant l'ensemble des

activités d'exécution du projet et qui a servi de base aux dispositions relatives à la passation des marchés dans le présent rapport d'évaluation du projet (REP).

5.2.2 Le plan de passation des marchés, tel que présenté ci-dessous, a fait l'objet d'un accord entre l'emprunteur et la Banque et est disponible auprès du ministère fédéral des Finances et de la Cellule étatique d'exécution de projets (SPIU). Il sera également disponible dans la base de données du projet et sur le site Web extérieur de la Banque. L'emprunteur mettra à jour le plan de passation des marchés chaque année ou selon les besoins, afin qu'il reflète les besoins réels de mise en œuvre du projet et les améliorations de la capacité institutionnelle. Toute révision/mise à jour du plan de passation des marchés sera soumise à la Banque pour avis de non-objection préalable. L'emprunteur mettra en œuvre le plan de passation des marchés de la manière dont il a été convenu avec la Banque.

### Biens et services autres que de consultant avec les méthodes de passation des marchés et le calendrier

<b>PLAN DE PASSATION DES MARCHES - BIENS, TRAVAUX ET SERVICES AUTRES QUE DE CONSULTANTS</b>								
<b>1 Général</b>								
Pays/organisations :		NIGERIA – ETAT D'ABIA						
Nom du projet :		PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES INFRASTRUCTURES DE L'ÉTAT D'ABIA (ABSIDP)						
Identification SAP du projet # :		x						
Numéro du prêt :		x						
Organisme d'exécution :		Cellule étatique d'exécution de projets.						
Date d'approbation du plan de passation des marchés :		x						
Date de l'avis général de passation de marchés :		x						
Période couverte par ces plans de passation de marchés :		Février 2019 – juin 2019						
<b>2 Services de consultants : Seuil d'examen préalable/a posteriori</b>								
Méthode de passation des marchés		Seuil d'examen préalable (UC)		Seuil d'examen a posteriori (UC)		Fréquence de l'examen		
1.	QCBS	Tous				Tous		
2.	CQS	Tous				Tous		
3.	Source unique	-		-		Tous		
<b>3 Lots : Méthodes et calendrier pour 18 mois</b>								
Description des lots		Montant estimatif (milliers d'UC)	Montant forfaitaire ou taux unitaire	Méth. passat. march.	Pré ou post qualification	Examen a priori/posteriori	Date de public. de SPN	Date de démar. du contr.
Étude de faisabilité/études techniques détaillées		1 190	LS	QCBS	Post	Priori	À dét.	À dét.
Consultant en passation de marchés		6	LS	IC	Post	Priori	À dét.	À dét.
Services de l'audit externe		4	LS	CQS	Post	Priori	À dét.	À dét.

## **6 GESTION FINANCIÈRE ET MODALITÉS DE DÉCAISSEMENT**

### **6.1 Gestion financière**

6.1.1 Des dispositions adéquates sont en place pour la gestion financière (qui comprend la budgétisation, la comptabilité, les contrôles internes, la gestion de la trésorerie, l'information financière et l'audit externe) de l'étude proposée et répondent aux exigences minimales que la Banque a définies dans ses directives en matière de gestion financière. Celle-ci sera assurée par le comptable du projet qui fera partie de la Cellule d'exécution de projets de l'État d'Abia (SPIU). Le comptable du projet proposé possède une expérience adéquate des projets financés par la BAD et la Banque mondiale et l'équipe spéciale de la Banque dispensera également, le cas échéant, une formation sur les procédures de gestion financière aux membres de SPIU. Pour se conformer aux nouvelles exigences du pays en matière d'information financière, le personnel chargé de la comptabilité du projet devra avoir une connaissance suffisante des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et de la comptabilité, qui est désormais le cadre approuvé pour l'information financière dans toutes les entités publiques du Nigéria.

6.1.2 Conformément aux prescriptions de la Banque en matière d'établissement de rapports, le projet préparera des rapports financiers trimestriels non vérifiés pour rendre compte de l'utilisation des fonds. Les rapports seront présentés sous une forme acceptable pour la Banque et devront lui être soumis 45 jours après la fin de chaque trimestre civil visé par le rapport. Le projet préparera également un état financier à son achèvement, étant donné sa durée d'environ un an, conformément aux normes IPSAS, qui fera l'objet d'un audit par un cabinet d'audit privé jugé acceptable par la Banque, cet audit étant effectué conformément à des termes de référence acceptables par la Banque. Les états financiers vérifiés et la lettre de recommandations y afférente doivent être soumis à la Banque dans les six mois suivant la fin du projet.

### **6.2 Flux de décaissement des fonds**

6.2.1 Le projet utilisera la méthode de paiement direct pour les décaissements telle qu'elle est présentée dans le Manuel de décaissements.

## **7 DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

### **7.1 Conditions du financement**

7.1.1 Une lettre d'accord sera signée entre la République fédérale du Nigéria et la Banque africaine de développement. Un exemple de lettre d'accord est présenté à l'annexe I.

7.1.2 *Entrée en vigueur*: L'accord entrera en vigueur dès sa signature par les parties.

7.1.3 *Conditions de décaissement*: L'obligation de décaissement du don par la Banque est subordonnée à l'entrée en vigueur de la lettre d'accord.

### **7.2 Suspension des décaissements du don**

7.2.1 La Banque peut, par notification au bénéficiaire, suspendre à tout moment d'autres retraits du don si l'un des cas de suspension suivants s'est produit : a) les fonds retirés n'ont pas été utilisés aux fins convenues entre l'emprunteur et la Banque ; b) les activités de préparation du projet ne sont pas menées conformément aux normes ou méthodes convenues entre le bénéficiaire et la

Banque ; c) le droit de l'organisme d'exécution, auquel la Banque a octroyé le don, d'effectuer des retraits au titre de tout accord de don avec la Banque, a été suspendu ; d) les activités de préparation du projet ne peuvent pas être exécutées de manière satisfaisante ou leur exécution devient impossible ; e) le Bénéficiaire ou l'organisme d'exécution ou l'un de leurs subordonnés ou représentants a commis ou tenté de commettre un acte de fraude, de corruption ou tout autre acte ou comportement illégal ; f) le Bénéficiaire ne respecte pas les dispositions de la Lettre d'accord ; et g) pour tout autre motif légitime que la Banque peut déterminer et communiquer au Bénéficiaire.

## **8. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

### **8.1 Conclusions**

8.1.1 Le don FAT-PRI sollicité par la République fédérale du Nigeria facilitera l'évaluation de la faisabilité, les études techniques détaillées et la préparation des documents d'appel d'offres pour l'exécution des composantes routes, gestion des déchets solides et travaux de lutte contre l'érosion par ravinement du Projet de développement intégré des infrastructures de l'État d'Abia (ABSIIDP). Il s'agit d'un projet prioritaire pour l'État d'Abia et la République Fédérale du Nigeria.

### **8.2 Recommandations**

8.2.1 La Direction recommande au Conseil d'administration de la Banque d'approuver la proposition d'octroi d'un don d'un million deux cent mille unités de compte (1 200 000 UC), sur le Fonds d'assistance technique en faveur des pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI), à la République fédérale du Nigeria, selon la procédure de non-objection, aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans la présente proposition.

## ANNEXE I – EXEMPLE DE LETTRE D’ACCORD

### FONDS D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FAVEUR DES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE

#### LETTRE D'ACCORD

Date

Monsieur le ministre des Finances,  
Ministère des Finances  
République -----  
Ville  
Pays

Monsieur Le Ministre:

*Objet : Demande de don en faveur de [étude] pour [ ] lettre d'accord (dans le cas des entités du secteur privé, se référer à la note de bas de page figurant à la fin de la présente lettre modèle [ ]*

Je vous écris, au nom de la Banque africaine de développement, pour vous faire connaître la décision de la Banque d'accorder à ----- (bénéficiaire) un don dont le montant ne dépassera pas ----- UC (le « don »). Ce don vise à financer certaines dépenses requises pour les [ ] activités du projet, de l'étude ou du programme [proposé].

Ce don est octroyé aux fins et aux conditions stipulées dans les pièces ci-jointes, et le bénéficiaire atteste par la présente, en confirmant son accord ci-dessous, qu'il est habilité à conclure le présent accord de don ainsi qu'à retirer et à utiliser les ressources du don auxdites fins et conditions.

L'octroi du présent don ne constitue ni n'implique aucun engagement de la part de la Banque à aider au financement ou à assurer le financement partiel du [projet ou tout projet élaboré à la suite de l'étude ou à une autre fin] pour lequel le don est accordé. Veuillez confirmer votre consentement à ce qui précède et aux conditions ci-jointes, au nom de [ ], en nous renvoyant, signé et daté, l'exemplaire ci-joint de la présente lettre. Le présent accord entrera en vigueur à la date de contresignature par la Banque.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

---

[RDVP]  
BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

par  
Vice-président - VP Développement Régional, Intégration et Présentation de Services

APPROUVÉ

----- [PAYS]

Par : -----

Ministre des Finances

----- [PAYS]

Date: -----

## ANNEXE II: COÛTS DÉTAILLÉS ESTIMATIFS

S/N	ELEMENT	UNITE	QUANTITE			Total	Taux (USD)	Total
			Route	Drain. Eaux Pluie	Gestion Déchets			
<b>A</b>	<b>PERSONNEL CLE</b>							
	Chef d'Equipe	pers.-mois				12	13 000	156 000
	Ingénieur Transport (Route/Autoroute)	pers.-mois	10			10	12 500	125 000
	Spécialiste sanitaire / Expert en gestion des déchets	pers.-mois			10	10	12 500	125 000
	Ingénieur Drainage / hydraulique	pers.-mois	5	5	2	12	12 500	150 000
	Ingénieur Chaussée / Matériaux	pers.-mois	4			4	11 000	44 000
	Économiste en ingénierie	pers.-mois	4	4	4	12	10 000	120 000
	Ingénieur en structure	pers.-mois	4	4	2	10	9 000	90 000
	Ingénieur Trafic	pers.-mois	4			4	9 000	36 000
	Environnementaliste	pers.-mois	3	3	3	9	9 000	81 000
	Scientifique social / Expert en socio-économie / genre	pers.-mois	3	3	3	9	9 000	81 000
	Topographe / Ingénieur géodésique	pers.-mois	4	3	3	10	8 000	80 000
	Géologue	pers.-mois			4	4	9 500	38 000
	Expert en sécurité routière	pers.-mois	4			4	10 000	40 000
	<b>Sous-Total</b>					<b>110</b>		<b>1 166 000</b>
	20% pour personnel d'appui							291 500
	<b>Sous-Total 1</b>							<b>1 457 500</b>
<b>B</b>	<b>REMBOURSABLES</b>							
	Per diem	pers. jours				180	180	32 400
	Voyages internationaux	billet a/r				10	2 000	20 000
	Déplacements locaux	veh. month				12	3 000	36 000
	Rédaction, production de rapports, de dessins et de documents d'appels d'offres	forfait				1	10 000	10 000
	Utilisation d'ordinateurs et de logiciels	mois				5	500	2 500
	Équipement, instruments et matériel d'arpentage	forfait				1	10 000	10 000

S/N	ELEMENT	UNITE	QUANTITE			Total	Taux (USD)	Total
			Route	Drain. Eaux Pluie	Gestion Déchets			
	Etude du site et essais en laboratoire	forfait				1	10 000	10 000
	Location bureau	mois				12	3 000	36 000
	Communication (Téléphone, Fax, Internet)	mois				12	2 000	24 000
	<b>Sous-Total 2</b>							<b>180 900</b>
<b>C</b>	SOMMES PROVISOIRES							
	Consultant Passation de Marché	forfait				1	8 600	8 600
	Audit	forfait				1	6 060	6 060
	Gestion de Projet	forfait				1	162 500	162 500
	<b>Sous-Total 3</b>							<b>177 160</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>							<b>1 815 560</b>